



# Conseil économique et social

Distr. générale  
2 décembre 2004  
Français  
Original: anglais

---

**Comité chargé des organisations  
non gouvernementales**  
Session ordinaire de 2005  
5-18 janvier 2005

**Rapports quadriennaux (2000-2003)  
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général  
en application de la résolution 1996/31  
du Conseil économique et social**

**Note du Secrétaire général**

## Table des matières

	<i>Page</i>
1. Association pour la prévention de la torture . . . . .	2
2. Service international pour les droits de l'homme . . . . .	3
3. Fédération luthérienne mondiale . . . . .	5
4. Peace Education Foundation. . . . .	8
5. Solar Cookers International . . . . .	10
6. Fédération mondiale des anciens combattants . . . . .	12



## **1. Association pour la prévention de la torture**

### **(Statut consultatif spécial accordé en 1996)**

L'Association pour la prévention de la torture est une organisation non gouvernementale sise à Genève, où elle a été créée en 1977 par l'avocat et banquier Jean-Jacques Gautier. Son principal objectif est de prévenir la torture et d'autres formes de mauvais traitement dans le monde entier. Pour y parvenir, elle s'emploie à :

- Favoriser l'adoption et le respect des normes et règles visant à interdire la torture et à combattre l'impunité;
- Promouvoir les dispositifs de contrôle préventifs, comme les visites des lieux de détention par des experts indépendants;
- Organiser des activités de formation pour les institutions nationales de promotion des droits de l'homme, les organisations non gouvernementales, les autorités judiciaires et les agents des pouvoirs publics qui sont en contact direct avec des détenus, comme les fonctionnaires de police et le personnel pénitentiaire.

L'Association continue d'axer son action sur la prévention de la torture. C'est-à-dire qu'elle ne publie pas de rapport public sur la torture dans tel ou tel pays et n'organise pas de campagne ni ne proteste contre des cas particuliers de torture; d'autres organisations de défense des droits de l'homme s'en chargent. En mettant l'accent sur la prévention, l'Association est en mesure d'offrir des conseils techniques véritablement utiles et peut travailler directement avec les pouvoirs publics dans des pays qui souhaitent sincèrement prévenir la torture mais dont les autorités hésitent à coopérer avec des ONG qui pourraient les critiquer publiquement.

L'Association travaille en coopération avec des ONG internationales et nationales, des institutions nationales de promotion des droits de l'homme et le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Elle est membre de la Coalition des ONG internationales contre la torture.

L'Association mène ses activités dans toutes les régions du monde en exécutant des projets relatifs aux objectifs susmentionnés dans le cadre de deux programmes de travail thématiques et de trois programmes régionaux.

### **Participation aux travaux du Conseil et de ses organes subsidiaires**

La participation la plus importante aux travaux du Conseil et de ses organes subsidiaires entre 2000 et 2003 a été la contribution à la rédaction du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture, qui a été adopté par l'Assemblée générale en décembre 2002. L'Association a fait d'importantes propositions au Groupe de travail de la Commission des droits de l'homme qui avait été chargé de rédiger un texte (y compris par la Conférence mondiale de Vienne sur les droits de l'homme). En coordination étroite avec le Costa Rica et la Suisse, elle a organisé des consultations diplomatiques et des réunions préparatoires d'ONG, en vue de dégager le meilleur consensus possible sur le Protocole, qui a essentiellement pour objectif d'aider les États parties à la Convention à mieux honorer l'engagement qu'ils ont pris de prévenir la torture.

L'Association s'est particulièrement attachée à promouvoir le débat sur le suivi des recommandations formulées par le Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la torture, à la suite des visites organisées dans les pays notamment. Par exemple, en 2003, elle a organisé une réunion d'ONG brésiliennes intéressées pour les aider à compiler un document sur la suite donnée au rapport du Rapporteur concernant les moyens de lutter contre la torture au Brésil. Le rapport des ONG a été soumis au Rapporteur, qui l'a transmis aux autorités brésiliennes afin qu'il serve de base pour l'examen du suivi des recommandations précédentes.

Pour engager un véritable dialogue sur la façon dont les États parties s'acquittent de leurs obligations au titre de la Convention, le Comité contre la torture accepte de recevoir des rapports alternatifs d'ONG internationales et nationales. Pour aider ces dernières, l'Association a publié des directives en anglais, français, russe et bahasa (langue indonésienne) pour la soumission d'informations au Comité.

L'Association a commencé à accroître sa coopération avec le Haut Commissariat aux droits de l'homme dans le domaine de la prévention de la torture. Le séminaire international sur les dispositifs d'inspection nationaux, qui s'est tenu à Genève en juillet 2003, en est un bon exemple.

## **2. Service international pour les droits de l'homme**

### **(Statut consultatif spécial accordé en 1991)**

Le Service international pour les droits de l'homme est une organisation non gouvernementale ayant son siège à Genève et une antenne à New York. Il a été créé en 1984 pour permettre aux défenseurs des droits de l'homme et aux victimes de violations des droits de l'homme de participer activement et efficacement à la promotion et la protection des droits de l'homme en faisant appel aux organismes des Nations Unies.

Dès sa création, le Service international a contribué pour beaucoup à donner les moyens d'agir aux organisations de défense et aux défenseurs des droits de l'homme, notamment en menant les activités suivantes :

- Établissement d'études et de rapports analytiques sur les instruments et mécanismes internationaux relatifs aux droits de l'homme, dont ceux de l'Organisation des Nations Unies;
- Formation sur les moyens d'utiliser les normes et procédures internationales et régionales relatives aux droits de l'homme;
- Fourniture de conseils stratégiques pour l'organisation de campagnes et l'apport de contributions à l'établissement des normes relatives aux droits de l'homme;
- Fourniture de conseils pratiques et d'un appui logistique pour permettre aux défenseurs des droits de l'homme de mettre pleinement à profit les procédures internationales relatives aux droits de l'homme;
- Renforcement de la protection des défenseurs des droits de l'homme.

Pendant la période à l'examen, le Groupe de l'information a continué de produire le *Human Rights Monitor* (consacré aux principales réunions internationales sur les droits de l'homme); le dossier d'informations pratiques « Info-Pack » sur toutes les réunions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies et des listes des rapporteurs spéciaux, des représentants spéciaux, des experts indépendants, des groupes de travail et des membres des organes conventionnels, ainsi que les points de contact d'importantes organisations non gouvernementales et organisations intergouvernementales; et la série de publications intitulée « HR-Documentation-DH », qui fournit d'autres renseignements, y compris les résultats des votes de la Commission des droits de l'homme et de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme.

En 2003, le Groupe de l'information a considérablement étoffé le site Web du Service international, qui contient désormais des informations détaillées et actualisées, destinées à une large gamme d'utilisateurs, sur le système des Nations Unies et les systèmes régionaux de promotion des droits de l'homme.

Le Groupe de l'éducation et de la formation est responsable de la planification, de la préparation et de l'exécution des activités de formation. Celles-ci allient des explications théoriques du droit international, des relations internationales et des systèmes internationaux et régionaux de promotion des droits de l'homme, et des conseils pratiques et stratégiques sur les moyens de recourir efficacement à ces systèmes, dont celui des Nations Unies.

Le Groupe exécute deux programmes de formation de base axés sur des questions spécifiques relatives aux organisations régionales et locales. Au cours de la période à l'examen, il a organisé des stages de formation régionaux dans les pays suivants : Colombie, Croatie, Danemark, Équateur, Fédération de Russie, Gambie, Indonésie, Irlande, Malaisie, Mexique, Ouganda, Pays-Bas, République démocratique du Congo et Timor-Leste.

Le Service international a créé le Bureau des défenseurs des droits de l'homme en octobre 2000 pour mieux faire face à la nécessité croissante de renforcer la protection des défenseurs des droits de l'homme à travers le monde. L'un des principaux objectifs du Bureau a été de contribuer à diffuser et à faire comprendre et appliquer la Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus. En outre, il appuie les travaux du Représentant spécial du Secrétaire général sur la situation des défenseurs des droits de l'homme.

Au cours de la période à l'examen, le Bureau a collaboré étroitement avec le Représentant spécial à Genève, à New York et dans les régions, en faisant mieux comprendre son mandat et en faisant en sorte que les défenseurs nationaux et régionaux des droits de l'homme en tirent davantage parti, par le biais de publications, d'activités de formation, de séminaires spécialisés, d'ateliers et de consultations.

Le Bureau s'est particulièrement attaché à promouvoir la mise en place de mécanismes régionaux de protection des défenseurs des droits de l'homme au sein des systèmes existants et à faire connaître les attributions et l'action du Représentant spécial. Il a joué un rôle essentiel dans la création d'un groupe spécial des défenseurs des droits de l'homme par la Commission interaméricaine des droits de

l'homme, le 7 décembre 2001, et d'un poste de coordonnateur des questions relatives aux défenseurs des droits de l'homme par la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, le 20 novembre 2003. Le Bureau a également activement renforcé la coopération et la coordination entre le système international et les systèmes régionaux de promotion des droits de l'homme en Afrique et dans les Amériques en organisant des réunions avec le Représentant spécial, l'Organisation des États américains et sa Commission interaméricaine des droits de l'homme en novembre 2001 et la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples en mai 2002.

Au cours de la période à l'examen, le Bureau de New York a établi des résumés et des analyses des principales réunions relatives aux droits de l'homme organisées dans cette ville. Ces documents contiennent des données analytiques claires et accessibles sur l'évolution de la situation concernant les droits de l'homme à l'ONU. Le *Human Rights Monitor* a été distribué dans le monde entier à des militants des droits de l'homme, des organisations non gouvernementales, des organisations nationales de promotion des droits de l'homme et des diplomates, en particulier ceux directement intéressés par les travaux des organisations internationales relatifs aux droits de l'homme.

Dans le cadre de sa collaboration avec d'autres ONG de défense des droits de l'homme, les organismes des Nations Unies et le Secrétariat de l'ONU (y compris le HCDH et la Division de la promotion de la femme), le Bureau de New York a organisé des sessions d'information informelles sur le système international et régional de promotion des droits de l'homme à l'intention de représentants de la société civile et de défenseurs des droits de l'homme, y compris des réunions à l'heure du déjeuner sur le système international de protection des droits fondamentaux des populations autochtones, lors de la session de l'Instance permanente sur les questions autochtones. Une autre réunion de ce type, destinée aux organisations non gouvernementales, aux organismes des Nations Unies et aux délégations gouvernementales, a été consacrée aux travaux de l'expert indépendant de l'ONU sur le droit au développement.

### **3. Fédération luthérienne mondiale**

#### **(Statut consultatif spécial depuis 1952)**

La Fédération luthérienne mondiale (FLM) est une communion mondiale d'églises chrétiennes de tradition luthérienne. La FLM agit au nom de ses églises membres dans des domaines d'intérêt commun tels que les relations œcuméniques, la théologie, l'aide humanitaire, les droits de la personne, la communication et différents aspects des initiatives menées dans le cadre de missions et en faveur du développement. Le secrétariat de la FLM se trouve à Genève (Suisse) et emploie actuellement 82 personnes de nationalités très diverses. La FLM mène des projets sur le terrain lui permettant de fournir des secours d'urgence, une aide aux réfugiés et une coopération en matière de développement dans quelque 37 pays. Les effectifs affectés à ces projets de par le monde s'élèvent à environ 5 850 personnes, dont la grande majorité est employée localement.

### **Participation aux réunions**

- Sessions annuelles et extraordinaires de la Commission des droits de l'homme. La FLM a fait plusieurs déclarations orales à la Commission des droits de l'homme et a organisé un certain nombre de manifestations parallèles ayant trait aux travaux de la Commission sur des questions telles que la mondialisation économique et les droits de l'homme, le droit au développement, les droits des réfugiés, le racisme et la discrimination raciale, et le droit à l'eau. Au nom de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies et du Comité spécial ONG des droits de l'homme, la FLM a également organisé périodiquement des manifestations parallèles sur les questions telles que les responsabilités des ONG et les règles concernant la participation des ONG aux travaux de la Commission, et fourni des conseils d'ordre général aux représentants d'ONG participant aux travaux de la Commission.
- Sessions annuelles de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme. La FLM a fait plusieurs déclarations orales et organisé à l'occasion des manifestations parallèles sur des questions telles que la mondialisation économique et les droits de l'homme, l'extrême pauvreté, le racisme et la discrimination raciale, et les droits des réfugiés. Au nom de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies et du Comité spécial ONG des droits de l'homme, la Fédération a également organisé des séances d'information à l'intention des représentants d'ONG participant aux travaux de la Sous-Commission.
- Sessions annuelles de la Commission du développement social et de la Commission du développement durable, dans le cadre des réunions de travail d'ONG et des travaux des équipes œcuméniques.
- Session extraordinaire de l'Assemblée générale chargée d'examiner la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social ayant eu lieu à Genève en juin et juillet 2000.
- Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, tenue à Durban du 31 août au 8 septembre 2001. Processus préparatoires (y compris, en particulier, la réunion préparatoire pour l'Asie qui a eu lieu à Téhéran les 19 et 21 février 2001) et certains des processus de suivi (notamment le séminaire d'experts organisé à Nairobi du 16 au 18 septembre 2002).
- Première session du Forum social (26 juillet-2 août 2002) portant sur les liens entre la réduction de la pauvreté et la réalisation du droit à l'alimentation.
- Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants, tenue à New York du 8 au 10 mai 2002.
- Réunions de la société civile les 15 et 16 octobre 2003 dans le cadre des préparatifs de la onzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.
- Sommet mondial sur la société de l'information tenu à Genève du 10 au 12 décembre 2003.

### **Collaboration avec les institutions spécialisées et autres organismes des Nations Unies**

- En janvier 2003, la FLM a signé un accord avec le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme qui lui a permis de recevoir une subvention importante en faveur de son plan d'action multinational concernant le VIH/sida. Dans le cadre de ses travaux sur le VIH/sida, la FLM entretient également des liens avec ONUSIDA à divers niveaux, notamment par le biais du groupe pour les partenariats d'ONUSIDA à Genève et des divers bureaux de pays. En outre, la FLM collabore à l'Initiative 3x5 de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (travaux du groupe technique chargé de l'élaboration des documents).
- En 2001, la FLM a signé un mémorandum d'accord mondial avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Jusqu'en 2003, elle a été le deuxième plus grand utilisateur des fonds accordés par le Haut Commissariat au niveau mondial. La FLM s'occupe de réfugiés dans quelque 12 pays, faisant porter ses efforts principalement sur la fourniture de soins dans les camps et l'entretien de ces derniers, ainsi que sur le rapatriement et la réintégration. Elle s'occupe d'environ 500 000 réfugiés par an. Elle a participé aux travaux de chacune des réunions du Comité exécutif et du Comité permanent du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés au cours de la période considérée, ainsi qu'aux consultations d'ONG associées.
- Tout au long de cette période, la FLM a continué de collaborer avec le Programme alimentaire mondial (PAM) conformément au Mémorandum d'accord signé en 1998. Cette collaboration a surtout pris les formes suivantes : distribution de nourriture aux réfugiés et aux personnes déplacées et gestion des programmes vivres contre travail.
- La FLM a également conclu un certain nombre d'accords avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour des projets de distribution de semences et d'outils de base.
- Au cours de la période considérée, et conformément aux accords conclus, la coopération de la FLM avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a porté sur des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement, la construction d'écoles et l'élaboration de programmes de sensibilisation.
- La FLM a continué de coopérer étroitement avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, en particulier en ce qui concerne les questions relatives aux personnes déplacées. En 2003, la FLM a pris part à la mission interinstitutions organisée par le Bureau au Soudan.
- Le Programme des Nations Unies pour le développement servant de coordonnateur résident dans de nombreux pays, les responsables des programmes sur le terrain de la FLM entretiennent des contacts réguliers avec les représentants du PNUD dans un certain nombre de pays. À la fin de 2003, la FLM a entrepris de créer et gérer deux camps au Libéria pour le désarmement des milices et leur réintégration dans la vie civile, dans le cadre d'un programme financé par le PNUD.

- La FLM a continué d'être un membre actif du Comité directeur pour les interventions humanitaires et du Conseil international des agences bénévoles et, par le biais de ces associations, a été représentée au Comité permanent interorganisations. En 2002, la FLM a, à la suite d'informations faisant état de l'exploitation sexuelle des réfugiés, participé aux travaux du Groupe de travail du Comité sur la logistique.

#### **Formes indirectes de coopération (quelques exemples à titre indicatif)**

- Le Conseil de la FLM a adopté en juin 2000 une résolution invitant les églises membres de la Fédération à « poursuivre et approfondir leurs efforts de promotion de la compréhension mutuelle et de la liberté religieuse pour tous », et les a encouragés à se familiariser avec le système des Nations Unies et les mécanismes régionaux en vue de promouvoir la liberté religieuse.
- La FLM, dans le cadre de son programme actuel d'ateliers de formation aux droits de l'homme, a organisé, du 22 au 27 septembre 2000, à l'intention des représentants de ses églises membres dans la région de l'Asie, un atelier sur le thème des droits fondamentaux des pauvres et l'élimination de la pauvreté en tant que défi en la matière.
- En octobre 2002, la FLM a contribué à l'organisation d'un sommet de plus de 100 dirigeants religieux venus de tout le continent africain et représentant toutes les grandes traditions religieuses y existant afin de mettre au point un plan d'action pratique œcuménique pour la paix en Afrique.
- La FLM a coopéré, par le biais du programme qu'elle mène en République islamique de Mauritanie, avec le Gouvernement de ce pays, au processus d'élaboration d'un plan national d'action pour les droits de l'homme.
- La FLM a tenu une consultation internationale sur le sujet de l'antisémitisme et de l'antijudaïsme aujourd'hui du 9 au 12 septembre 2001 à Dobogokő (Hongrie) à l'intention de représentants de ses églises membres du monde entier et de leurs partenaires de dialogue juifs.

## **4. Peace Education Foundation**

### **(Statut consultatif spécial accordé en 1996)**

La Peace Education Foundation a pour mission d'éduquer les enfants et les adultes à la dynamique des conflits et de promouvoir les compétences en matière d'établissement de la paix dans les foyers, les écoles, les communautés, les nations et le monde. La Fondation est d'avis que le conflit est un phénomène naturel, qui ne peut être évité et qui peut constituer une occasion constructive de changement positif et d'autonomisation. Elle pense qu'il faut doter les enfants des compétences dont ils auront besoin pour trouver des moyens novateurs et constructifs de régler les conflits. Elle travaille pour ce faire avec des enseignants et autres adultes afin qu'ils comprennent combien il est important de servir de modèle aux enfants en la matière. Elle estime que c'est dans un environnement marqué du sceau de l'affection, où ils peuvent se créer une bonne image de soi tout en se préparant à



devenir des preneurs de décisions responsables que les enfants apprennent le mieux. Elle estime que l'éducation en matière de paix encourage la croissance émotionnelle, intellectuelle, éthique et sociale des enfants dans un cadre de valeurs traditionnelles telles que l'honnêteté, la justice et la responsabilité. Elle espère que lorsque les enfants deviendront des adultes et des dirigeants, ils mettront en œuvre ces concepts dans leur vie quotidienne afin que les conflits, qu'ils soient individuels ou nationaux, puissent être réglés de manière non violente.

La Peace Education Foundation atteint ces objectifs grâce à l'élaboration et à la publication de programmes scolaires. Elle dispense une formation au règlement des conflits et à la médiation aux enseignants, aux dirigeants de groupes de jeunesse, aux responsables communautaires et aux professionnels s'occupant d'enfants. Les matériels qu'elle utilise sont des outils pédagogiques concrets dont peuvent se servir les professionnels s'occupant des jeunes pour enseigner, et les éléments indispensables au règlement des conflits, à savoir le renforcement des communautés, la compréhension des conflits et du rôle de la perception dans un conflit, le règlement des problèmes et la prise de décisions, le rôle des émotions et de la colère et la communication efficace. Certaines des compétences nécessaires à la vie courante que l'organisation inculque sont le respect, la coopération, l'empathie, la capacité à faire face aux difficultés, la relativisation, la gestion de la colère, la connaissance des facteurs aggravant une situation, l'aptitude à désamorcer un conflit, l'écoute, les déclarations faites à la première personne, la tolérance, la diversité et la sensibilisation aux questions multiculturelles.

Depuis son dernier rapport quadriennal, la Fondation a continué d'œuvrer en Colombie, au Costa Rica et en Jamaïque. Outre ces initiatives d'éducation en matière de paix, elle a commencé à mettre en œuvre des projets d'importance en Argentine, au Guatemala, en République dominicaine et au Venezuela. Dans le cadre de ses projets en Amérique latine, la plupart des matériaux ont été traduits en espagnol. En Colombie, la Peace Education Foundation a créé une organisation sœur. Elle a également continué de collaborer avec AFECTO (Asociación Colombiana Para La Defensa Del Menor Maltratado), une organisation de sensibilisation à la maltraitance des enfants qui fournit également des services aux enfants ayant fait l'objet de mauvais traitements. Au Costa Rica, la Peace Education Foundation a continué d'être le partenaire de la Fundación Paniamor. Le modèle mis au point avec Paniamor a été choisi en tant que mécanisme de prévention de la violence au niveau national. Peace and Loving Schools Jamaica (PALS Jamaica), organisation sœur en Jamaïque, a continué ses activités sur l'île. Les deux organisations continuent de collaborer et de mettre leurs expériences en commun.

La Fondation a reçu une subvention des Adrian Dominican Sisters pour mener des projets en Argentine, au Guatemala, en République dominicaine et au Venezuela. Elle s'occupe d'écoles dans les capitales de chacun de ces pays ainsi que dans des villes de province et dans les zones rurales. Elle a offert, au cours des deux dernières années, une formation à des enseignants, des professionnels s'occupant de jeunes et des dirigeants civiques religieux et communautaires. La Fondation accorde au rôle qu'elle joue en tant qu'ONG dotée du statut consultatif auprès de l'ONU et à l'Organisation des Nations Unies une grande importance. Dans de nombreux cas, les partenaires locaux fabriquent et arborent la bannière de l'ONU. Les participants aux ateliers qu'elle organise se considèrent comme des « multiplicadores » (multiplicateurs), la Fondation estime que son impact est important. Lors d'un

récent atelier de suivi à Tucuman (Argentine), une participante a estimé qu'elle touchait 2 500 individus.

La Peace Education Foundation continue de travailler dans d'autres régions, mais dans une moindre mesure. Elle continue à collaborer avec le Centre for Conflict Resolution en Afrique du Sud. Des représentants se sont rendus dans deux centres de règlement des conflits pour enfants en Irlande du Nord. Le Ministère de l'éducation de la zone kurde de l'Iraq a demandé la permission de traduire l'ouvrage intitulé « Peacemaking Skills for Little Kids ». Ils ont estimé que ce programme était essentiel pour transformer la « culture de guerre » qui était actuellement celle de leurs enfants en une « culture de paix » pour la prochaine génération.

La Peace Education Foundation a pu envoyer un représentant à l'une des conférences organisées par le Département de l'information de l'Organisation des Nations Unies chaque année en septembre. Elle n'a pas été à même de participer à davantage d'activités au Siège de New York pour des raisons financières.

Au niveau local, la Peace Education Foundation soutient l'Association pour les Nations Unies. Elle s'est employée à faire connaître les rapports sur la situation des enfants dans le monde publiés par l'UNICEF. Les membres de la Peace Education Foundation continuent de venir surtout des pays occidentaux, des États-Unis et du Canada, et de pays où elle travaille (Argentine, Colombie, Costa Rica, Guatemala, Jamaïque, République dominicaine et Venezuela).

## **5. Solar Cookers International**

### **(Statut consultatif spécial accordé en 1996)**

Lors des réunions citées ci-après, Solar Cookers International (SCI) a contribué à l'élaboration de différents textes; présenté aux représentants de gouvernement et à d'autres organisations non gouvernementales des exposés sur la cuisson solaire (notamment en diffusant des documents et en faisant des démonstrations); organisé des manifestations parallèles et des réunions connexes ou participé à de tels événements; et participé aux réunions d'organisations non gouvernementales et de parties prenantes, notamment celles du Groupe d'ONG pour l'énergie et les changements climatiques.

#### **2000**

22 février-3 mars : groupes de travail spéciaux intersessions de la Commission du développement durable.

6-10 mars : première session du Groupe intergouvernemental d'experts à composition non limitée en matière d'énergie et de développement durable.

24 avril-8 mai : huitième session de la Commission du développement durable.

14-25 août : deuxième session du Comité de l'énergie et des ressources naturelles au service du développement.

6-10 septembre : Sommet du Millénaire.

21-24 novembre : Réunion régionale de haut niveau Asie-Pacifique sur l'énergie et le développement durable, organisée à Bali (Indonésie) par la Commission

économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, en prévision de la neuvième session de la Commission du développement durable.

## 2001

Janvier : document de travail consacré au dialogue multipartite sur l'exploitation de l'énergie durable et les transports, présenté par le Groupe d'ONG pour l'énergie et les changements climatiques de la Commission du développement durable, en vue de la neuvième session de la Commission du développement durable.

26 février-2 mars : deuxième session du Groupe intergouvernemental d'experts à composition non limitée en matière d'énergie et de développement durable.

6-16 mars : groupes de travail spéciaux intersessions consacrés à la neuvième session de la Commission du développement durable.

16-27 avril : neuvième session de la Commission du développement durable : la question des cuisinières solaires a été abordée dans le document relatif au programme d'action intergouvernemental. SCI a parrainé une manifestation parallèle sur le thème des solutions énergétiques efficaces pour les pays en développement et y a participé; il a également participé à la réunion du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

31 avril-2 mai : préparatifs du Sommet mondial pour le développement durable.

6-8 juin : session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à un examen et à une évaluation d'ensemble de l'application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains.

11-22 juin : première session du Forum des Nations Unies sur les forêts.

27-29 novembre : réunion régionale de haut niveau préparatoire au Sommet mondial pour le développement durable (Phnom Penh).

## 2002

16-17 janvier : réunion de réflexion sur le Sommet mondial pour le développement durable.

28 janvier-8 février : dixième session de la Commission du développement durable constituée en comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement durable.

4-15 mars : deuxième session du Forum des Nations Unies sur les forêts.

25 mars-5 avril : dixième session de la Commission du développement durable constituée en comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement durable.

8-10 mai : session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants;

12-24 mai : première session de l'Instance permanente sur les questions autochtones.

27 mai-7 juin : comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement durable, Bali (Indonésie).

26 août-4 septembre : Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud). Des représentants de SCI ont présenté le principe de la cuisson solaire et fait des démonstrations quotidiennes.

### **2003**

24-26 mars : onzième session de la Commission du développement durable, consultations officielles.

28 avril-9 mai : onzième session de la Commission du développement durable.

11-23 mai : deuxième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones.

29-30 octobre : dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur le financement du développement.

### **Autres activités**

Des représentants de SCI participent également aux réunions tenues à Genève et Paris et travaillent en collaboration avec d'autres organisations non gouvernementales dans le cadre d'initiatives relatives à la cuisson solaire, notamment dans les domaines de la violence, de la santé, de la nutrition et de la microfinance.

En 2001, SCI a mené à bien un projet cofinancé par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés visant à installer des cuisinières solaires dans le camp de réfugiés d'Aisha en Éthiopie; 94 % des familles ont adopté ce mode de cuisson, ce qui a permis de réduire de moitié la quantité de bois de chauffe nécessaire à la cuisson. En 2002, SCI a installé des cuisinières solaires dans le camp de réfugiés de Kakuma au Kenya, en déléguant l'approvisionnement régulier à la SOCOCO, coopérative gérée par des réfugiés. Là encore, l'initiative a connu un franc succès et donné davantage de résultats qu'un projet beaucoup plus important visant à promouvoir l'utilisation de fourneaux à bon rendement énergétique. La cuisson à l'énergie solaire contribue à la réalisation de l'ensemble des huit objectifs du Millénaire pour le développement.

## **6. Fédération mondiale des anciens combattants**

### **(Statut consultatif accordé en 1952)**

La Fédération mondiale des anciens combattants regroupe des associations ou des fédérations nationales et internationales d'anciens combattants et de personnes ayant servi dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

La Fédération vise à promouvoir la paix et la sécurité internationales par l'application de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme, à défendre les intérêts spirituels et matériels des anciens combattants et victimes de guerre, et à établir des relations permanentes entre leurs organisations et à encourager la coopération et l'entente internationales.

### **Participation aux travaux du Conseil**

Au cours de la période considérée, la Fédération a participé à toutes les sessions du Conseil économique et social, de la Commission de la condition de la femme, de la Commission du développement social et de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique; elle a également participé aux grandes réunions organisées par l'ONU, notamment les examens quinquennaux de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et du Sommet mondial, la Conférence mondiale contre le racisme, la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement et la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants.

La Fédération a présenté des déclarations écrites à :

- La session de fond de 1998 du Conseil : communication sur la situation des femmes et des enfants dans les situations de conflit armé (E/1998/NGO/6);
- La Commission de la condition de la femme : déclarations sur la violence à l'égard des femmes et des enfants pendant et après les conflits armés (E/CN.6/1998/NGO/3); le suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (E/CN.6/2000/NGO/6); la situation des femmes et toutes les formes de discrimination (E/CN.6/2001/NGO/6); l'égalité entre les sexes, le développement et la paix (E/CN.6/2002/NGO/5).

La Fédération a fait une déclaration orale lors d'une audience organisée par la Commission économique pour l'Europe, en vue de contribuer au rapport présenté par le Secrétaire général à l'Assemblée du Millénaire (Genève, juillet 1999).

Des conseils d'experts ont été fournis à la demande du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, en vue de l'élaboration d'un rapport sur l'objection de conscience au service militaire (juillet 2003).

### **Appui fourni à l'Organisation des Nations Unies**

Depuis sa création en 1950, la Fédération soutient avec ferveur l'Organisation des Nations Unies. Le préambule de la Constitution de la Fédération cite les buts et principes de la Charte des Nations Unies et, en vertu de ses objectifs statutaires, la Fédération est tenue de respecter la lettre et l'esprit de la Charte.

Au cours de la période considérée, la Fédération a tenu deux assemblées générales (en 2000 et 2003) lors desquelles elle a notamment adopté quelque 25 résolutions faisant part de son soutien général à l'ONU, demandant l'application des résolutions du Conseil de sécurité ou de l'Assemblée générale dans des domaines précis – sécurité et paix; développement humain, social et économique; racisme et discrimination raciale – ou concernant le rôle de l'ONU dans les zones de conflit (l'Afghanistan, l'Iraq et le Moyen Orient, par exemple). Ces résolutions ont été largement diffusées par le biais du site Web de la Fédération, de diverses publications et des associations nationales membres de la Fédération. Cette dernière a également contribué à l'action collective menée par les organisations non gouvernementales afin d'appuyer l'ONU dans le cadre de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies et de ses comités.

**Consultation et coopération avec le Secrétariat de l'Organisation  
des Nations Unies**

La Fédération continue d'entretenir des relations de travail avec les hauts fonctionnaires des départements ou secteurs suivants : affaires politiques, opérations de maintien de la paix, enfants et conflits armés, affaires de désarmement, droits de l'homme, promotion de la femme et coopération avec les organisations non gouvernementales.

---